

# Manoirs et châteaux de Flandre



## Le manoir des Sept Planètes à Arnèke

Puisque l'habitation est aujourd'hui la demeure du cultivateur qui exploite la ferme attenante, on ne la qualifie pas de manoir pourtant elle mérite largement l'appellation. D'ailleurs au XVIII<sup>ème</sup> siècle le bâtiment était qualifié de château, c'est que les occupants étaient nobles, il s'agissait de la famille Loste de Beaupré qui y vécut jusqu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup>.

*La ferme des 7 planètes telle qu'elle apparaît sur le terrier d'Arnèke de 1774 (Archives départementales du Nord, cote : J1011/3).*

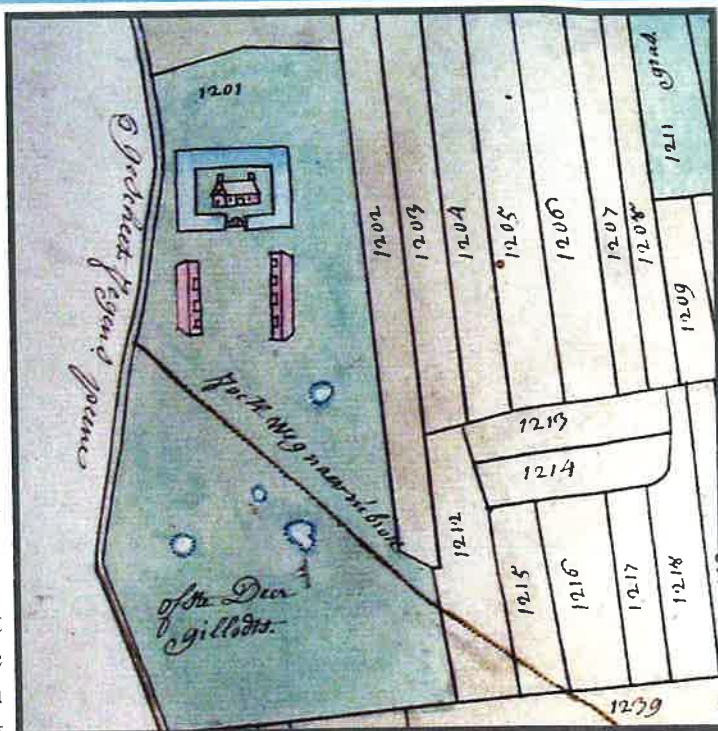
A partir de 1833 on parle simplement de ferme et en 1834 il est précisé que « ce château fait maintenant parti d'une ferme » et en 1867 qu' « autrefois on l'appela château ».

L'intérêt de ce que l'on appellera ici manoir est multiple, le premier est son ancienneté. On estime généralement que la partie principale du bâtiment, la plus ancienne, est de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle ou du début du XVI<sup>ème</sup>. Rares sont les bâtiments en Flandre française et surtout dans notre campagne, qui peuvent se targuer d'une telle ancienneté.

Un autre intérêt, est le site sur lequel est bâti ce manoir. Il s'agit d'une motte castrale, carré de trente cinq mètres

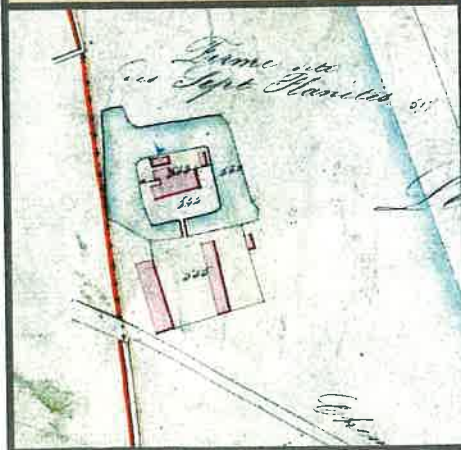
de côté encore totalement cerné d'eau, d'origine, d'une quinzaine de mètres de largeur et un mètre cinquante de profondeur, hormis le côté sud, celui par lequel on accède à la motte qui est relativement moins large. La motte a probablement été partiellement arasée car elle ne surplombe les terrains voisins que d'un mètre cinquante (à l'origine les mottes avaient au minimum quatre mètres de surplomb et parfois bien davantage). Il n'en demeure pas moins que les mottes castrales avec un manoir sont excessivement rares.

Un troisième intérêt du manoir des Sept Planètes est la série de médaillons qui agrémentent la façade et qui a donné son nom à la maison. Au niveau de l'étage se trouve une série de sept médaillons contenant chacun un buste sculpté en pierre. On pense généralement que les bustes symbolisent les sept planètes, ou plutôt ce que l'on qualifiait jadis de sept planètes, le Soleil étant l'une d'elle. Le Soleil



bien sur ne fut ensuite plus considéré comme planète, une vraie septième planète fut prise en compte lorsque l'on découvrit Uranus mais ce fut en 1781 bien après la réalisation des médaillons (on découvrit en 1846 une huitième planète Neptune et en 1930 une neuvième Pluton). Les sept planètes représentées ici seraient Mercure, Vénus, La Terre, Mars, Jupiter, Saturne et le Soleil.

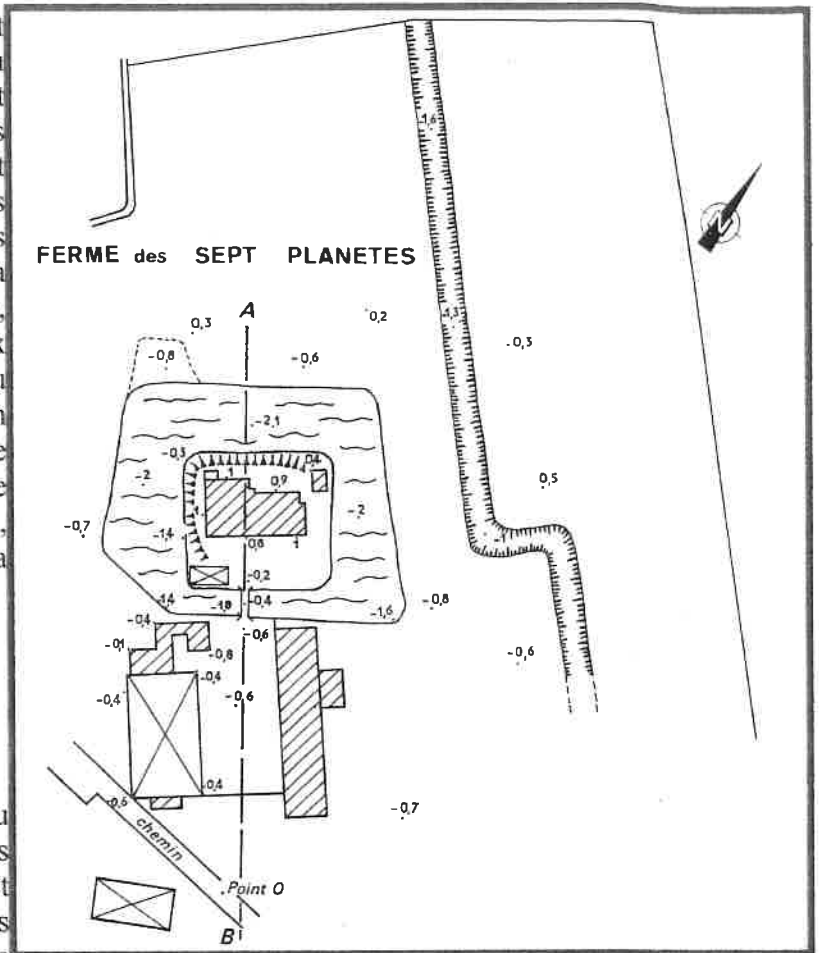
*Ferme des Sept Planètes sur le plan du Consulat de 1806 (Archives départementales du Nord, cote : P30/010) et sur le cadastre de 1833 (Archives départementales du Nord, cote : P31/002).*



Une légende locale raconte, qu'à la Révolution, le propriétaire du lieu eut sept filles très jolies qu'il voulut honorer en les immortalisant avec ces médaillons, mais ceux-ci sont bien antérieurs à la Révolution et cinq d'entre eux ont une apparence bien virile. La légende dit qu'au niveau du rez-de-chaussée deux autres médaillons représentent les parents. Effectivement on a là deux médaillons qui peuvent représenter le couple ayant commandé ces bustes mais ils vécurent sans doute près de trois siècles avant la

Révolution française. Enfin, et c'est probablement l'essentiel, **l'architecture du manoir mérite qu'on s'y intéresse**. Le bâtiment d'un étage est construit en briques de sable (les bâtiments importants, les églises notamment, ont souvent été construites en briques jaunes plus dures que la brique rouge), alors que nous sommes au cœur de la Flandre intérieure et de la brique orange. Il s'orne sur la façade principale, au sud, d'une large fenêtre à double meneaux avec une imposte en briques oranges, le linteau en anse de panier est surmonté d'une frise en pierre calcaire, ceux-ci sont, selon Christine Lesage, typique de la renaissance flamande fortement teinté de gothique flamboyant, notamment l'arc en accolade au dessus de la fenêtre.

*Dessin de la motte castrale avec la ferme et la maison (Extrait du livre « Vestiges des mottes féodales en Flandre intérieure » de Guy Lefranc - 1976).*



Sous cette fenêtre on trouve un soupirail et au dessus de cette large fenêtre une autre moins large, également à meneau en briques rouge, est plus sobre. Les fenêtres sont restées à petits carreaux. En aplomb de ces fenêtres une lucarne s'ouvre sur la toiture couverte d'ardoises.

La façade est ornée de beaux fers d'ancrage au niveau du plancher. Un reste de cordon larmier souligne ce même plancher. Naturellement le principal ornement reste les bustes de l'étage, trois à gauche et quatre à droite de la fenêtre et les deux bustes encadrant la fenêtre du rez-de-chaussée. En haut à l'ouest de la façade on a également un ancien cadran solaire. Cela conforterait-il la théorie des sept planètes ?

Cette large travée est flanquée à l'est d'une autre en briques rouges, trois fois plus étroite que la précédente. Sans ornementation, trois ouvertures s'y superposent. Une porte d'entrée surmontée d'une imposte à petits carreaux, une fenêtre au premier étage et curieusement une autre plus haute et plus large au second étage. Ceci prouve un décalage de niveau entre les deux travées. La

première sur cave ne dispose que d'un étage. Cette travée plus récente que la précédente pourrait signifier que la partie est du manoir a été renouvelée (à l'ouest il n'y a jamais eu de portes).

La cheminée centrale est située à l'extrémité de la première travée. Cette cheminée est imposante, octogonale sur base carrée, elle a été également rabaissée.

Le pignon ouest de la demeure, originel est à pas de moineaux qui ont été modifiés au cours des siècles. Les fenêtres qui s'ouvrent sur ce pignon sont de même facture que celles de la travée ouest.

Contre le pignon est, est accolée une habitation sans étage qui pourrait être du XVIII<sup>ème</sup> siècle, comme la travée voisine. Les briques sont semblables. Cette partie du manoir dénote par rapport à la précédente, cependant considérée isolément elle a des proportions harmonieuses, dommage que les fenêtres à meneau, à petits carreaux et leur demi-volets aient été remplacés par des menuiseries simples.

**L'ensemble demeure cependant remarquable et mérite l'intérêt.** Situé à peu de distances du bourg, le manoir se trouve le long d'un chemin de randonnée, goudronné uniquement jusqu'à la propriété. Le manoir est à l'arrière d'un corps de ferme, peu visible mais il s'agit d'une propriété privée qui doit être respectée. L'ensemble est protégé au titre des monuments historiques par un arrêté du 13 août 1980.

*Les médaillons bien mystérieux agrémentant la façade de la maison.*

